



Avec le soutien financier de la Commission européenne

RENCONTRE DES VILLES ET COMMUNES DE L'OCEAN INDIEN

SAINT DENIS (REUNION)
5-6 Février 2016

TERMES DE REFERENCE



Avec le soutien financier de la Commission européenne

I. CONTEXTE

Les villes des Comores, Madagascar, Maurice, de la Réunion et des Seychelles entretiennent des liens étroits depuis de nombreuses années. Elles se sont notamment rassemblées au sein de l'Association des villes et communes de l'Océan indien (AVCOI) le 30 août 1990 à Antananarivo. Cette association a conduit, depuis, de nombreuses activités liées au rapprochement des jeunes, des acteurs économiques, aux échanges d'expérience en matière d'environnement, de gestion de l'eau. La dernière réunion de l'AVCOI s'est tenue à Anstiranana/Diego Suarez en février 2012.

L'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), dont les maires de l'Océan indien sont également membres et dont deux sont membres du Conseil d'administration, a mené des projets d'appui aux communes, en matière de gestion des déchets, accès à l'eau potable, insertion sociale, éducation de base, infrastructures économiques, de gestion des services municipaux, finances locales, état civil etc. Elle a également soutenu la réunion des villes francophones de l'Océan indien à Saint-Denis (Réunion) en novembre 2013.

Dans ce cadre, et suite à la volonté manifestée par les communes de renforcer leur coopération, l'AIMF a pu inclure cette dimension dans le partenariat noué avec la Commission européenne. Ce partenariat stratégique, signé en janvier 2015 par la Présidente de l'AIMF, Mme Anne Hidalgo et le Commissaire européen pour le développement, M. Neven Mimica pour la période 2015-2020, vise à renforcer l'autonomisation des autorités locales et leur prise en compte au niveau sous régional et mondial. Un premier projet est financé jusqu'en mai 2018 pour soutenir les autorités locales et leur organisation sous-régionale.

Dans ce contexte, ce projet vise à rapprocher ces deux dynamiques : réalisations de projets concrets, structurants et développement des liens entre les villes, en vue de renforcer la capacité d'action des maires.

II. OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- ✓ Identifier les voies et moyens pour renforcer l'autonomisation des autorités locales de l'Océan indien et la prise en compte de leurs problématiques au niveau sous régional et mondial ;
- ✓ Elaborer et valider le plan d'action 2016 en soutien aux villes et communes de l'Océan indien et à l'AVCOI ;
- ✓ Echanger expériences et identifier les bonnes pratiques sur le rôle des autorités locales dans la gestion des déchets en milieu insulaire ;
- ✓ Faciliter les échanges des villes et Communes de l'Océan indien en vue de renforcer l'Association des Villes et Communes de l'Océan indien ;
- ✓ Identifier des projets sous-régionaux concrets qui pourraient être présentés à des partenaires internationaux



Avec le soutien financier de la Commission européenne

III. PARTICIPANTS

Autorités locales :

- (i) *Villes principales* des Comores, Maurice, Madagascar, Réunion, Seychelles
- (ii) *Parlementaires* : représentants de l'Association des Parlementaires de l'Océan indien
- (iii) *Universitaires* : en lien avec le thème gestion des déchets
- (iv) *Experts techniques* en lien avec la gestion des déchets
- (v) *Etats et Régions* : Représentants de la Fédération des Comores, France, Maurice, Madagascar, Seychelles, Régions de la Réunion et Mayotte
- (vi) *Organisations internationales* : Commission de l'Océan indien, Union européenne
- (vii) AIMF

IV. DATE ET LIEU DE LA RENCONTRE

La rencontre se déroulera les 5 et 6 février 2016 à SAINT DENIS (Réunion)

V. RESULTATS ATTENDUS

A l'issue des travaux, les résultats suivants sont attendus :

- ✓ Des bonnes pratiques et solutions techniques en matière de gestion des déchets sont identifiées ;
- ✓ Des projets concrets sous régionaux relatifs au développement local sont identifiés ;
- ✓ L'AVCOI est renforcée dans son fonctionnement ;
- ✓ Des recommandations relatives à l'autonomisation des autorités locales sont adressées aux Etats et gouvernements ;
- ✓ Le plan d'action 2016 est validé
- ✓ Les liens entre l'AVCOI et la COI sont renforcés en vue d'une reconnaissance du rôle des autorités locales dans la coopération sous-régionale